



## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de

- ~~-permis d'urbanisation~~
- ~~-modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~-permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~-certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est la SPRL Pâtisserie Olivier MATHY

dont les bureaux se trouvent à 5310 EGHEZEE, Chaussée de Namur 32

Le terrain concerné est situé à 5310 EGHEZEE, Chaussée de Namur, 32  
et cadastré section A n° 27 S

Le projet consiste en la transformation et l'extension d'un atelier de boulangerie  
et présente les caractéristiques suivantes :

R.IV.40-2. § 1<sup>er</sup>, 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 8H30 à 11H30 et de 13H00 à 16H00, sauf le mardi et le jeudi après-midi, et le samedi de 10 heures à 12 heures, à l'adresse suivante : Service CADRE DE VIE - URBANISME, Route de Gembloux, 43 - 5310 EGHEZEE.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mr Arnaud STERCKX, Conseiller en aménagement du territoire.

Téléphone : 081/859.284    mail : [urbanisme@eghezee.be](mailto:urbanisme@eghezee.be) dont le bureau se trouve à l'adresse précitée.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23 décembre au 19 janvier 2021  
au collège communal :

- par courrier ordinaire, à l'adresse suivante : Route de Gembloux, 43 - 5310 EGHEZEE
- par courrier électronique, à l'adresse suivante : [info@eghezee.be](mailto:info@eghezee.be)